Commission accessibilité : cibler les priorités

En octobre 2016, une commission a commencé à plancher sur le problème de l’accessibilité en ville, notamment en termes de voirie.

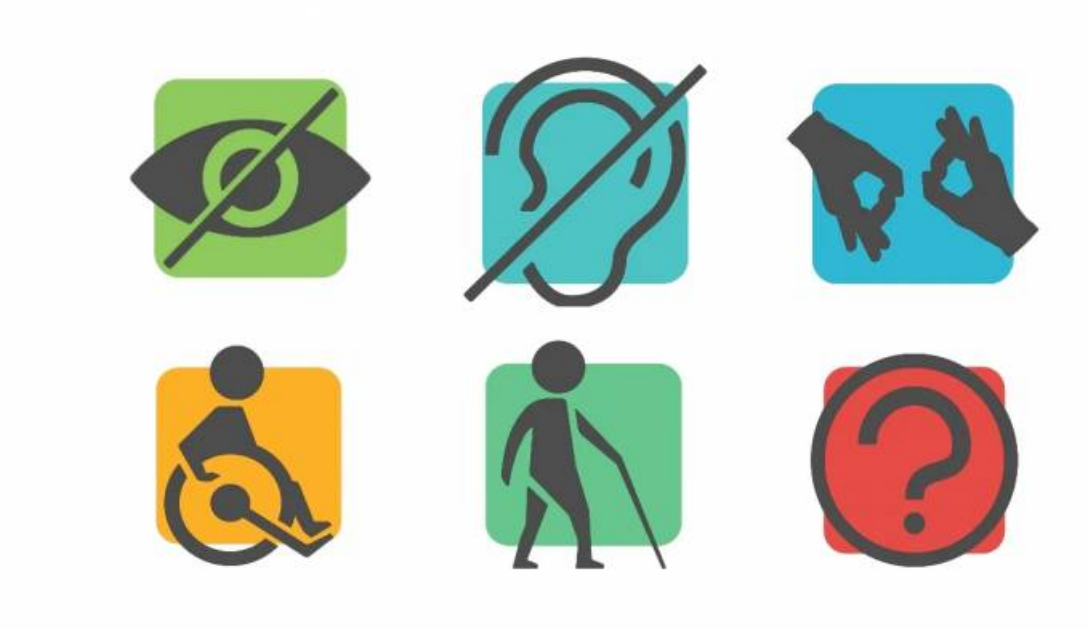

Une quinzaine de personnes, parmi lesquelles des responsables d’associations portant sur le handicap, des seniors et des assistantes maternelles (eh oui, l’accessibilité touche également les poussettes !) sont invitées à participer à cette commission.

L'un des objectifs de cette commission est de cibler les parcours en ville les plus empruntés pour en améliorer l’accès, dans le cadre de l’élaboration de son Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).

Une démarche globale qui est dans la continuité de l’agenda d’accessibilité programmée (dit « Ad’AP »), lancé par la Ville en 2015.

Liens utiles
[Le langage des signes dès le plus jeune âge]
[Le stationnement réservé aux personnes handicapées ou à mobilité réduite]
[Du sport accessible aux personnes en situation de handicap]
[La commune continue de s’Ad’APter]
[Accessibilité des outils de communications]
[Structures de SQY dédiées au handicap]
Contact

Renseignements et inscriptions : initiatives.citoyennes@magny-les-hameaux.fr